

Commune d'ORMES Mairie 30 rue du 8 mai 1945 71290 ORMES

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du vendredi 13 novembre 2020 (19h30) Salle Daniel Balayoine

Réunion du 13 novembre 2020 (19h30), sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : Romain Bouhier, Sylvie Chetaud, Xavier Cochet, Marie Dejean, Catherine Galopin, Stéphane Gros (maire), Elodie Lecuelle, Stéphanie Pont, Jean-Claude Ravel Chapuy, Alex Simonato, Florent Thomassin.

Secrétaire de séance : Jean-Claude Ravel Chapuy

Monsieur le maire demande de rajouter plusieurs points à l'ordre du jour, acceptés à l'unanimité :

- Vente d'une vitrine réfrigérée provenant de l'ancienne boulangerie l'Epi d'Ormes
- Entretien de l'arboretum
- Décision modificative n°4

## Le Conseil municipal,

- 1/ APPROUVE (unanimité) le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2020.
- 2/ APPROUVE (unanimité) le règlement intérieur de la cantine
- 3/ APPROUVE (unanimité) le rapport annuel du SIERL (Syndicat des Eaux)
- 4/ APPROUVE (unanimité) le rapport annuel du SIVOM du Louhannais sur les prix et la qualité du service public pour la collecte et l'élimination des déchets (SIRED) et l'assainissement non collectif (SPANC)
- 5/ VALIDE les redevances pour occupation du domaine public de l'opérateur ORANGE pour les années 2018, 2019 et 2020
- 6/ ACCORDE (unanimité) le remboursement de la salle des fêtes en raison des mesures sanitaires gouvernementales 7/ VOTE (unanimité) la vente à la coupe du bois communal sis La Carabosse, cadastré B308, DIT que cette vente à la coupe se fera aux meilleurs offrants, DIT que la mise en vente se fera le 15 décembre 2020, DECIDE de donner la priorité aux habitants de la commune avec proposition de prix et DIT qu'en cas de propositions identiques, un tirage au sort sera effectué
- 8/ VALIDE (unanimité) le choix du maître d'œuvre qui sera en charge des projets communaux
- 9/ VOTE (1 voix contre 10 voix pour) les indemnités de confection de budget 2020 allouées au comptable du Trésor Public
- 10/ VOTE (unanimité) la remise grâcieuse des loyers du restaurant durant la période de crise sanitaire
- 11/ VALIDE (unanimité) la proposition tarifaire d'un prestataire pour l'entretien de l'arboretum (élagage, élimination du bois mort, broyage et évacuation)
- 12/ VOTE (unanimité) la vente à un particulier d'une vitrine réfrigérée provenant de l'ancienne boulangerie, l'Epi d'Ormes
- 13/ VOTE (unanimité) la décision modificative n°4

## 14/ EST INFORME de:

• Du début des travaux d'élagage par l'entreprise Cordier – semaine du 16 novembre 2020

A Ormes, le 16 novembre 2020 Le maire, Stéphane Gro